AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur E. Carel, 7 avril 1886

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur E. Carel, 7 avril 1886

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation3 p. (484r, 485r, 486r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur E. Carel, 7 avril 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51809

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction7 avril 1886
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireCarel, E.
Lieu de destination31, rue Buffon, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

# **Description**

RésuméGodin fait une série d'observations à Carel sur le caractère pratique des cahiers de la méthode d'enseignement de la couture qu'il lui avait envoyée en janvier 1885. Il lui demande si les auteurs de la méthode sont prêts à céder leur licence pour faire usage de la méthode dans les écoles du Familistère avec des étoffes différentes.

NotesLa lettre de E. Carel à Godin du 7 janvier 1885, proposant à ce dernier l'acquisition de cahiers d'une méthode d'enseignement de la couture, est conservée dans les archives du Familistère parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0410).

SupportLa signature de la lettre n'est pas copiée.

#### Mots-clés

#### Éducation

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : écoles

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familiater / and 18484 Monuscier Carel, Nous over bien voule, en janvier 189, m'emoje- une métrode d'anneignement De la Contière, pronjant qu'alle pourrois convenir aun Ecoles du Familiatere. Depuis, cette méthode a en étucier are le soire qu'elle merite este crois utite, va l'interest que nous mi ares dit porter à la quastion, de vous faire conmaitre les observations ausquelles elle a donné lieu: 1º d'étaple de vos cahiers est trop appreter pour facilitée l'apprentitione a de journes enfants. Prien n'est définile of hebutant pour leurs petites mains inhabiles comme le contière dans un tisse fin et sec. Nous employer cette elette mence pour les cahier de points desant et de proncés ; ce qui augmente encore to definite an print de rendre l'eréention invisible à des enfants. He for rail y grown que les élèves pursent

mettre plusieurs proints pur l'acquille. u'elles aient à proncer de la montseline 3º Enfin, outre ces difficultés, le prin des caniers est trop élevé pour que nous en puissions paire usage.

le l'étoffe analoque à celle dont je rous envoie sons ce pli un l'éhentition, on pourrait sans doute en baisses le préa et les cahiers aussient l'avantage d'office des exercies faciles à ésécute. Ils auraiens seulement moins de caux d'acil, mais ce n'est pas à ala qu'il faut s'arrêles d'anal pour les carriers de point devant, nous n'avons pas en ce moment devant, nous n'avons pas en ce moment de chantillors à vous soumette, mais il n'est point devant, aisiment ce qu'il fauit au trouvala, aisiment ce qu'il fauit act se l'an admer tait la justière de mos observations.

du ton, mais pour que nous en quissions frire usage, à désirerais que des auteurs consultissent, moyennent un prix, à

mous accorder la licence d'en faire mage dans les écoles du d'amilistère, en préparant mous-memes l'étope comme nous l'entendons.

Vanille, avoir l'obligeance de me dire si le titulaire du brevet consentirait cette cersion, et à quelle condition?

Le perse qu'il titerait un mailleux profit de ce procédé, s'il tachait de le concever aux 36 oso écoles de France, avec le petit outil à marquer l'étope que je sui indéquerais, au lieu de venisse le cahiers préparés.

Neuille agreir, Monseieur,

Veuille agreir, Monseieur,